



Assemblée Générale Elective

PROCÈS-VERBAL du Samedi 19 décembre 2020

Cette Assemblée Générale se déroule en visioconférence conformément d'une part au décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et d'autre part à l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020.

Les membres de l'Assemblée Générale ont reçu convocation dans les formes prévues aux Statuts de la L.F.P.L. avec un lien d'accès à la plateforme vidéo de diffusion de l'Assemblée Générale ainsi qu'un lien sécurisé d'accès à la plateforme de vote.

1. Accueil en salle virtuelle

Connexion des membres de l'Assemblée Générale sur la plateforme et validation de leur présence.

2. Ordre du jour et modalités du vote à distance par M. Jérôme CLEMENT, Directeur Général

Jérôme CLEMENT présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et les modalités du vote à distance.

Ordre du jour

- Description des formalités de vote à distance -Test - Consignes d'organisation de l'AG
- Communication du Quorum
- Validation des Procès-Verbaux de l'AG du 09.11.2019
- Présentation du rapport moral et vote
- Présentation du bilan financier
- Intervention du Commissaire aux comptes et vote du bilan
- Présentation du budget prévisionnel et vote
- Discours du Président Loison
- Élection du Comité Direction
- Élection des Délégués aux Assemblées Fédérales
- Élection du délégué des clubs nationaux
- Élection du délégué du football diversifié
- Point sur la suite des compétitions
- Clôture AG par le nouveau Président

L'ensemble des votes va se faire à distance, je vous rappelle qu'en application des Statuts de la Ligue les votants sont, d'une part les représentants des clubs de ligue, mais également l'ensemble des délégués représentant les clubs de district élus par les assemblées générales de districts. Les votants précités ont reçu par mail individuel les liens de connexion et les mots de passe afin de pouvoir voter sur la plateforme de vote sous le contrôle de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales ainsi que d'un huissier. Je vous informe que cette plateforme de vote vous permet de voter au gré des présentations qui vont se faire, vous pourrez également voter à l'issue de toutes les présentations.

3. Communication du quorum de l'Assemblée Générale par M. Jérôme CLEMENT, Directeur Général

Jérôme CLEMENT rappelle que :

- ✓ L'Assemblée Générale de la Ligue est constituée de 214 clubs et 31 Délégués de district (cf annexe 1), soit 245 membres portant 1806 voix.
- ✓ L'article 19 des Statuts de la Ligue précise que « L'Assemblée Générale ne peut délibérer que si la moitié plus un au moins de ses membres, représentant au moins la moitié plus une des voix, est présente. »
- ✓ Pour valablement délibérer, doivent être présents a minima 82 membres représentant 602 voix.

Quorum :

- Nombre de membres présents/représentés : 181 / 245 soit 73,88 % de l'Assemblée
- Nombre de voix présentes/représentées : 1350 / 1806 soit 74,75 % de l'Assemblée

« Le QUORUM étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer ».

4. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 09 novembre 2019 à VALLET

Les procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 09 novembre 2019 à VALLET sont adoptés.

PV AGO

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1313

Nombre de « Contre » : 5

- « oui » majoritaire : 99.62 %

Conclusion : Validé

PV AGE

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1322

Nombre de « Contre » : 5

- « oui » majoritaire : 99.62 %

Conclusion : Validé

5. Présentation du rapport moral d'activité par M. Jacques BODIN, Secrétaire

Une vidéo réalisée par le Service Communication de la ligue retraçant les moments forts de la saison 2019/2020 est présentée à l'Assemblée. Guillaume BROCHET revient avec Jacques BODIN sur la saison passée.

Guillaume BROCHET : Quel est votre ressenti sur cette saison particulière pour ne pas dire extraordinaire ?

Jacques BODIN : Bonjour à toutes et à tous, avant de répondre, je voudrais saluer et remercier le service communication de la Ligue pour le travail réalisé qui illustre de façon dynamique toute la richesse et la diversité des activités de la Ligue régionale de football, au cours de la saison passée.

La saison 2019-2020 aura été particulière en ce sens où elle n'a pu aller à son terme, une saison tronquée, une saison inachevée et pourtant riche d'activité comme l'a rappelé la vidéo qui vient d'être diffusée. On était loin d'imaginer à l'été 2019 que le football, comme l'ensemble des activités du pays allaient devoir se mettre entre parenthèses, s'arrêter brutalement au mois de mars 2020 pour raison sanitaire.

Le confinement généralisé décrété par les Pouvoirs Publics a conduit les instances fédérales à prendre rapidement position en faveur d'une suspension de toutes les compétitions sur le territoire national. Dès lors, les centres de gestion Ligue et Districts ont dû s'adapter et faire preuve de réactivité pour gérer cette situation imposée et inédite en s'efforçant de garder le lien avec les clubs et leurs licenciés.

Définir de nouvelles modalités de classement pour des compétitions arrêtées avant leur terme, préparer la reprise de la saison 2020-2021, adapter les règlements pour les rendre compatibles avec la nouvelle donne, tels étaient les enjeux.

Guillaume BROCHET : Précisément, comment la Ligue a-t-elle fonctionné pendant cette période inédite ?

Jacques BODIN : La Ligue est restée en ordre de marche tout au long du confinement, dans le respect des directives et préconisations sanitaires. Les bureaux ont été fermés physiquement dès le 16 mars mais par le télétravail, la visio-conférence, l'activité s'est poursuivie pour les collaborateurs comme pour les bénévoles élus et membres de commissions. Il n'y a pas eu de rupture dans la gestion des dossiers, qu'il s'agisse du sportif, de l'administration ou de la formation.

En matière de gouvernance entre le mois de mars et la fin juin 2020, 15 réunions du bureau en visio ont été programmées ainsi que 5 Comités de direction. Des liaisons permanentes avec les instances fédérales ont permis de faire avancer et évoluer un certain nombre de dossiers et notamment celui du fonds de solidarité qui aura permis à chaque club amateur de percevoir 10 € par licencié, un total de 1,6 million dont 500 000 € pour la LFPL et ses 5 districts.

Le site en ligne de la Ligue a été un vecteur de choix pour garder le lien avec les clubs et répondre aux attentes. Une page Covid a été spécialement créée avec de nombreuses notes d'accompagnement et du côté des pratiquants, plus de 40 éditions PEF à domicile ont été publiées. Ces fiches ont particulièrement été appréciées par les clubs et les éducateurs.

Je formule le vœu de reprendre rapidement le chemin des terrains et d'étoffer le volet sportif du prochain rapport d'activité saison 2020-2021 qui reste à ce jour à écrire puisque pour l'instant les activités n'ont pas repris.

Guillaume BROCHET : un petit mot sur l'accompagnement des clubs où il y a eu une envie de guider les clubs pendant cette période particulière.

Jacques BODIN : Avant même cette crise sanitaire la Ligue s'est engagée dans cette voie sous l'impulsion de son Président Gérard LOISON avec la création d'un poste dédié à l'accompagnement des clubs sous la responsabilité de Laurent YDIER. Notre objectif est notamment d'aider les clubs à se structurer, organiser leur financement, former leurs dirigeants et salariés, les aider à monter techniquement les dossiers. Ainsi 31 dossiers FAFA et ANS emploi ont été acceptés pour les clubs des Pays de la Loire, le meilleur total national. Sur les deux dernières saisons, 95% des dossiers présentés ont été acceptés en commission fédérale. Autre illustration, en fin de saison 2019-2020 après un travail collaboratif avec les dirigeants de club, un nouveau guide du club a été lancé, un outil de plus au service des clubs

Approbation du rapport moral (Cf document en annexe)

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1341

Nombre de « Contre » : 5

➤ « oui » majoritaire : 99.63 %

Conclusion : Validé

6. Présentation du rapport financier des comptes annuels 2019/2020 par M. Christophe LE BUAN, Trésorier

Messieurs Les Présidents de Districts,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les représentants des clubs,

Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs sociétaires, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes de la Ligue pour la saison 2019-2020 (du 1^{er} juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis.

Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant les points principaux.

Tout d'abord, l'ensemble des chiffres présentés ce jour sur la saison 2019/2020 est marqué par la pandémie de la Covid-19, ainsi, une grande partie des activités de la ligue se sont arrêtées le 13 mars 2020.

➤ Bilan

✓ Actif

Un total actif de 4,58M€, et composé essentiellement de :

L'actif immobilisé pour 2,8M€. Je rappelle qu'il s'agit ici quasi essentiellement du patrimoine immobilier (le site de St Sébastien et le site du Mans) et mobilier (matériel et mobilier de bureau et informatique) de la Ligue des Pays de la Loire. Contre 3,1M€ en N-1, baisse du fait de l'amortissement annuel essentiellement.

A noter les immobilisations financières, composées des avances réalisées auprès de clubs qui en ont fait la demande et en cours de remboursement (32K€).

Vous constatez l'absence de stock. En effet, nous avons pris le principe de ne pas valoriser le stock. Pour autant, nous travaillons pour récupérer un maximum de ceux-ci chaque année.

Les créances pour 660K€. C'est ce que nous devons au 30 juin respectivement la FFF, les clients du CRT et les comptes débiteurs des clubs à la date du bilan, soit au 30 juin. Cette augmentation provient essentiellement des créances de la FFF, qui passent de 99 à 354K€. C'est très variable d'une saison à une autre, et sur cet exercice, nous avons notamment la somme de 100K€ non versée à date et correspondant à une subvention pour le pôle espoirs.

A noter les autres créances pour 36K€, et qui correspondent principalement aux crédits de TVA à recevoir (10K€) et à des produits à recevoir au titre du remboursement d'activité partielle (14,3K€).

Trésorerie : inférieure à 1M€, et à l'an dernier, principalement par la distribution de la trésorerie liée au FES. En ce qui concerne le FES, je vous rappelle la distribution exclusive aux clubs de l'ex ligue atlantique avant la fin de la saison 2019/2020. Nous en avons donc terminé avec ce dernier. A noter également les 200K€ de VMP, qui sont une garantie au prêt réalisé sur le site du Mans.

Et enfin, le *compte de régularisation* pour 89K€. Il s'agit principalement de charges constatées d'avance et de produits à recevoir.

✓ Passif

Un total équivalent à l'actif, car je vous rappelle qu'il y a un équilibre à respecter.

Des Fonds Propres conséquents, avec un niveau de 2,6M€, soit près de 54% du total bilan. Quasi identique à N-1, car nous avons fait l'an dernier un exercice quasi à l'équilibre.

La contrepartie nette du FES équivalente à 0. Comme précisé tout à l'heure et en respect des engagements prévus au début de la mandature, il a été entièrement distribué aux clubs.

Un Résultat Net de -34,7K€, mais nous y reviendrons plus en détail lors de l'analyse du compte de résultat.

Des *provisions pour risques* et charges pour 675K€, contre moins de 200K€ en N-1. Cela s'explique par :

- La prise en compte de 110K€ de travaux au CRT et à la Ligue, notamment de mise aux normes handicapés obligatoires
- Mais surtout, l'aide aux clubs suite à la pandémie du Covid-19 et à la décision du COMEX de la FFF du 4 juin 2020 à hauteur de 10€/licencié, dont 2€ pour la Ligue (et 1€ pour les districts). Pour la ligue, cela représente une somme de 310K€.

Des *emprunts bancaires* pour 315K€ (près de 150K€ de remboursement sur l'exercice), soit un Gearing de 12% (rapport endettement bancaire sur FP), soit en baisse de 4% sur l'exercice. Un endettement très modeste. On juge qu'un niveau de gearing à ne pas dépasser est à 100%. La capacité d'endettement de la ligue reste donc forte.

Des *dettes fournisseurs* et sociales pour 690K€. Mais nous sommes sur un niveau totalement classique dans la vie d'une structure comme la nôtre. Le plus important : aucun retard de paiement à signaler.

Les comptes courants pour 256K€. Il s'agit essentiellement des sommes dues aux 5 districts au 30 juin dans les comptes de la ligue. Elles sont à la disposition de ces derniers à tout moment.

Les créditeurs divers pour 88K€. Il s'agit essentiellement des acomptes reçus par les familles pour inscrire leurs enfants aux stages de foot d'été. Cette année, l'inscription aux stages a été plus tardive et au-delà du 30/06 du fait de la crise sanitaire.

➤ Le compte de résultat

✓ Les Produits

Les produits principaux sont les licences et changements de clubs pour 3,87M€. Soit -3,18%. Cela représente un peu plus de 5000 licenciés en moins sur l'exercice. Nous sommes à la fin de cet exercice à 167 443 licenciés.

Les subventions, partenariats et publicités pour 1,87M€. Soit quasi identique à N-1. C'est un réel effort de nos partenaires : Intersport, La MDS, Harmonie, OMR. Pas d'impact Covid car tout était versé avant la pandémie.

Les compétitions et l'arbitrage pour 1,23M€ et l'activité du CRT avec 0,60M€ sont en forte baisse du fait de la pandémie exclusivement. Soit respectivement -22,9 et -23,7%.

Je rappelle que sur les charges d'arbitrage, produits et charges sont compensés et que la Ligue n'est qu'une « chambre d'enregistrement ».

Les droits et autres frais de stages pour 0,6M€, identique à N-1. Ce sont les formations de l'institut de formation du football (IRFF). Nous aurions dû être bien au-delà cette année, notamment avec l'augmentation forte du nombre d'apprentis (ce qui explique, malgré la pandémie, un niveau équivalent à l'an dernier).

Les reprises de provisions et transfert de charges pour 125K€, et en forte baisse, car nous avons peu provisionné l'an dernier. On peut noter ici, que nous avons dans les transferts de charge, les montants liés aux refacturations des salariés mis à disposition à la Fédération au district 72.

✓ Les Charges

Vous avez ici les principales charges de l'exercice.

Les salaires et autres frais (intérim, honoraires) pour 2,47M€ soit -6,38%. La prise en charge via le chômage partiel suite à la pandémie est l'effet principal de cette baisse. Chômage partiel à 100% pour les non cadres et télétravail pour les cadres dans un premier temps, puis chômage partiel pour certains cadres dans un 2^{ème} temps. Je rappelle que la prise en charge de ce chômage par l'état se faisait à hauteur de 70%, et comme de nombreuses entreprises, la Ligue a compensé ce manque à gagner des salariés. Au total, exonération de charges de 118K€.

Nous restons dans les meilleurs élèves concernant le rapport charges de personnel/budget. A ce jour, nous avons 43,17 ETP (contre 45,22 en N-1)

Les redevances aux Districts sont passées de 1,165 à 1,155 K€, soit -10k€ qui s'expliquent par - 22,6 sur les versements de licences et + 12 sur les conventions d'objectifs, auxquels s'ajoutent les aides à la formation des éducateurs pour 17 K€.

Des amortissements et charges de gestion courante pour 1,83M€, soit +19%. Sur cet item, nous avons les amortissements (386K€), les provisions (520K€), les impôts et taxes (209K€), achat de matériels et équipements (206K€), téléphone, électricité, fournitures (136K€), entretien et maintenance (177K€) et sous-traitance et location (136K€). Ce qu'il faut voir, c'est que l'ensemble de ces charges est plutôt bien maîtrisé

Licences et changement de clubs, assurances pour 1,09M€, soit quasi équivalent à l'an dernier. Je rappelle qu'il s'agit ici de la quote-part reversée à la FFF et à l'assurance MDS. La pandémie n'a pas d'impact ici.

Compétitions et arbitrage pour 640K€, soit -30%. Evidemment, plus de compétition à compter du 13/03.

Déplacements, missions, hébergement pour 610K€, soit - 30%. Là encore, moins de déplacements ou de missions suite à la pandémie. D'ailleurs, avec cette pandémie, la mise en place de réunions à distance a pris tout son sens. Il faudra continuer à fonctionner de cette manière dès que possible pour réduire encore les coûts.

Restauration, hôtellerie CRT pour 430K€ : -23%. Ici encore, baisse liée à la pandémie.

Subventions FMS, Publicité, -35%. Il s'agit ici principalement des subventions sur le football en milieu scolaire (176 K€ contre 184K€ en N-1), mais également les écussons d'arbitres, règlements FFF, la formation des salariés.

Au final, un RN <0, avec -35K€.

Et voici sur un graphique, l'analyse des variations de ce résultat par rapport à l'an dernier.

7. Validation des comptes - vote

Affectation du résultat : 2019/2020 : - 34 765 €, proposition d'affecter la totalité de ce résultat aux fonds propres de la Ligue et validation des comptes.

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1243

Nombre de « Contre » : 5

➤ « oui » majoritaire : 99.60 %

Conclusion : Validé

8. Rapport de M. Patrick MESSUS, Commissaire aux comptes

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Ligue de Football des Pays de la Loire relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 2b de l'annexe, votre association expose les règles et principes comptables relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du mali technique de fusion. Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Comme indiqué dans la note 2l de l'annexe votre association constitue des provisions pour couvrir les risques et charges. Dans le cadre de mon appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai revu le processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques, et leur couverture par des provisions au passif du bilan. Je me suis assuré du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par la direction.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du trésorier sur la situation financière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier sur la situation financière et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente un rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

9. Présentation du budget prévisionnel 2020/2021 et vote

Présentation et vote du budget prévisionnel 2020/2021

On vous a adressé un budget prévisionnel, validé par nos instances et notre CODIR, mais qui a été élaboré dans des conditions de travail et d'activités totalement normales et qui répond aux obligations statutaires de mettre en place un BP en tout début de saison.

Vous le constatez vous-même, la 2ème vague de la pandémie rebat à nouveau les cartes et met à mal l'ensemble de nos prévisions, comme les vôtres d'ailleurs.

Sans en rentrer dans le détail de ce BP, qui n'aurait finalement pas de sens, nous pouvons vous dire que nous travaillons sur des simulations (date de reprise des championnats, maintien ou pas des coupes...), et adaptons régulièrement notre gestion en fonction de la crise sanitaire, ceci dans un double objectif :

- ✓ Maintenir comme depuis de nombreuses années, une gestion en bon père de famille pour pouvoir continuer à vous soutenir
- ✓ Et faire en sorte de réduire nos charges, dans le but de vous en faire profiter vous les clubs au final. Pour exemple, le versement de 2€/licencié que nous avons pu vous verser dans le cadre du fond d'entre aide.

Nous n'avons qu'un souhait, pouvoir tous, vous comme nous, travailler rapidement plus sereinement, et profiter au maximum de notre sport favori.

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 985

Nombre de « Contre » : 6

- « oui » majoritaire : 99.39 %

Conclusion : Validé

10. Intervention de M. Gérard LOISON, Président

Bonjour à toutes et à tous,

Avec la fusion-absorption de la Ligue du Maine par la Ligue Atlantique en septembre 2017, la Ligue de Football des Pays de la Loire achève en ce jour du 19 décembre 2020 sa première mandature.

Même si la période est particulière, il faut plus penser à l'avenir qu'au passé, il me paraît important à l'occasion de cette Assemblée Générale et à la fin de ma période de responsabilité de vous rappeler quelle était la mission qui

nous avait été confiée : « réunir 2 territoires en 1 seule entité commune tout en respectant leurs différences de culture, d'organisation, de fonctionnement. C'était la gageure du nouveau Comité »

Les valeurs que nous souhaitions mettre en œuvre pour y parvenir : le respect mutuel entre tous les acteurs du foot en général, le travail collectif et de partage entre ses diverses entités et les clubs, l'éducation autour du football comme moyen de développement, l'épanouissement de l'individu au travers du plaisir procuré par l'activité de tous.

Avec au cœur de nos préoccupations : la pratique sous toutes ses formes, les pratiquantes et les pratiquants, les clubs sans lesquels rien ne se fait.

Je crois pouvoir dire, sans crainte d'être démenti que pour l'essentiel nous avons réussi. Notre Ligue est en ordre de marche, c'est ainsi que les règlements ont été uniformisés, quelquefois avec difficulté, notamment celui afférant à l'arbitrage mais la tâche était ardue. Les compétitions, telles que demandées par la FFF ont été mises en œuvre pour toutes les pratiques et toutes les catégories Il reste sans doute des évolutions à opérer notamment chez les jeunes où il semble manquer un échelon.

Nous sommes fiers aussi de notre service dédié à l'accompagnement des clubs qui a été développé sous la responsabilité de Laurent YDIER que vous connaissez bien maintenant. Désormais, toutes les problématiques qui sont les vôtres peuvent être traitées : projet club, investissements divers, équipement, emploi etc...

A l'initiative de la LFA, il sera sans doute bientôt en œuvre dans d'autres Ligues et dans d'autres organisations.

La féminisation se poursuivait sur un bon rythme tant du point de vue des pratiquantes que des encadrantes et encadrants. La mise en œuvre des pratiques nouvelles avait été largement entamée. Le futsal bien maltraité aujourd'hui poursuivait sa progression, avant la crise.

Les finances ont été maîtrisées et vous l'avez sans doute noté, sans augmentation de nos prestations sur la mandature.

Notre cohérence collective a été maintenue même si en quelques circonstances elle pouvait être mise à mal Vous le voyez, tout cela n'a pas été toujours facile, loin sans faut, mais notre sens collectif de l'intérêt général l'a toujours emporté.

Je voudrais, dans ce cadre, remercier mes collègues du Codir pour la confiance qu'ils m'ont toujours accordée, les Présidents de District que j'ai toujours souhaité associer de très près à toutes nos activités.

Remercier également les membres de Commissions dans leur ensemble pour leur investissement extrêmement important pour certains et la qualité de leurs travaux.

Remercier naturellement, pour la qualité de la relation que nous avons eue et leur excellence, les salariés de la Ligue, les Directeurs, Jérôme CLEMENT, Lionnel DUCLOZ et tous les collaborateurs sans exception.

Remercier tous les arbitres dont la tâche est difficile et les éducateurs pour leur investissement.

Et puis, des remerciements particuliers pour vous, Présidentes et Présidents des clubs et vos collaborateurs. Aller vous rendre visite, à l'occasion de matchs, de remises de labels, de récompenses ou tout simplement pour échanger a toujours été pour moi une source de plaisir et de découverte. Vous avez largement permis le renouvellement permanent de mon stock d'énergie et de plaisir.

Merci du fond du cœur pour les moments que vous m'avez permis de vivre en votre compagnie, je n'ai d'ailleurs pas l'intention d'arrêter, vous me reverrez.

A l'heure de cesser d'exercer mes responsabilités, permettez-moi de vous dire que j'ai été heureux et fier de conduire les premiers temps de cette nouvelle et belle Ligue de Football des Pays de la Loire.

Sous la conduite avisée de ceux qui vont prendre la relève et à qui je souhaite bon courage et bonne chance, je ne doute pas du bel avenir qui vous attend.

Merci pour tout, au revoir et

Vive la Ligue des Pays de la Loire !

Vive le football !

11. Hommage à M. Gérard LOISON, par M. Didier ESOR, Président-Délégué et M. Jérôme CLEMENT, Directeur Général

Didier ESOR : C'est un grand moment et il ne faut jamais oublier l'humilité de Gérard, cet homme qui a un parcours extraordinaire dans le Football, qui a été au service du Football, de tous les clubs avec une humilité qui fait toute sa force.

Jérôme CLEMENT : Au nom de l'ensemble des collaborateurs de la Ligue, je voulais dire que Gérard est le Président que l'on rêve tous d'avoir, c'est un Président marquant par sa bienveillance, par l'écoute attentive qu'il a toujours eue, c'est aussi un Président qui a su toujours prendre ses responsabilités, les assumer quand il le fallait et pour nous tous, l'ensemble des collaborateurs c'est notre Président et on ne l'oubliera jamais.

12. Présentation des différentes Elections par M. Jérôme CLEMENT, Directeur Général

On bascule sur un autre temps fort de cette Assemblée, il s'agit de celui des élections et notamment les élections qui vont définir la gouvernance de notre Association, de la Ligue, pour l'ensemble des quatre prochaines années qui correspondent à l'Olympiade, vous allez avoir à vous prononcer sur 5 élections :

- ✓ L'élection du comité de Direction qui conduira la Ligue pendant 4 ans
- ✓ L'élection des délégués aux Assemblées Fédérales au titre des membres de droit
- ✓ L'élection des délégués aux Assemblées Fédérales au titre des 150 000 licenciés
- ✓ L'élection des délégués aux Assemblées Fédérales au titre des clubs nationaux
- ✓ L'élection des délégués aux Assemblées Fédérales au titre du football diversifié

Je vous rappelle que l'ensemble des candidatures aux diverses élections ont été contrôlées et validées par la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales.

On va commencer par l'élection du Comité de Direction pour laquelle une liste est présentée à votre suffrage.

13. Présentation de la liste « Ensemble au service de tous les clubs » par M. Didier ESOR

Mesdames, Messieurs,

Dans les discours de candidats, j'avais noté que mes prédécesseurs terminaient souvent par une phrase prononcée par un grand auteur. Moi je vais commencer par celle qui doit nous guider et que je ne saurais jamais aussi bien dire : Vive le football,

Cette expression prend en ce moment toute sa valeur.

Le foot nous manque à tous, joueurs, arbitres dirigeants.

Il nous manque la compétition, le jeu, le plaisir de courir ; mais il nous manque aussi le lien, les rencontres avec les autres, le plaisir de concevoir et de mettre en œuvre le projet de notre Club.

Jeux, Projet et lien social, ce sont aujourd'hui les maîtres-mots du football amateur.

C'est ce qui nous guide tous, nous dirigeants de Clubs et d'instance réunis ce jour.

Ces rencontres de foot loisirs du vendredi soir, ces plateaux du samedi matin, les rencontres de jeunes du samedi après-midi, des seniors femmes et hommes du dimanche, mais aussi ces retraités qui se retrouvent le lundi pour remettre en état les terrains, les buvettes et partager ensuite un pot en commun.

La vie du Football, c'est aussi cela.

Car tout club, qu'il comporte 100 ou 900 licenciés est important, essentiel pour ceux qui dans ce club sont joueurs, arbitres, bénévoles et dirigeants.

Et c'est pour ces footballeurs, toute cette vie que nous vous proposons notre projet que nous avons intitulé : Une équipe au service de tous les clubs.

Notre volonté, c'est donc de mettre notre équipe, en lien avec les salariés de la Ligue au service de tous les Clubs. J'aime le rappeler, notre ligue est d'abord une association composée de tous les clubs et donc nous nous devons de répondre en lien avec les Districts aux demandes de tous.

Notre équipe, renouvelée à 50 %, est composée de personnalités d'expériences, avec des missions précises et dont 50 % sont encore en activité dans leur club.

Notre projet matérialisé sur un terrain de football, vous a été communiqué et je vais donc insister sur 3 points :

- **L'accompagnement des clubs** : nous continuerons à mettre en place un pôle d'accompagnement des Clubs. Nous souhaitons en lien avec les Districts aider les Clubs à initier, mettre en œuvre et suivre leur Projet Club. Vous le savez tous, c'est la base de la vie de votre Club aussi bien au niveau sportif, qu'éducatif et associatif. Ce projet nous semble aussi important pour un Club d'une centaine de licenciés dans une zone rurale que pour un club urbain de 600 licenciés. Les réponses seront différentes bien évidemment, mais la méthodologie doit être identique. C'est essentiel pour vous les Clubs au moment d'affronter les contraintes de fusion de communes et de difficultés financières qui apparaissent déjà suite à la pandémie. C'est aussi être au plus proche pour tout ce qui concerne l'emploi, la formation des bénévoles, le développement des infrastructures.
- **La responsabilité sociétale du football** : c'est une notion très importante, nous devons être exemplaire dans tous les domaines, en allant bien au-delà de la prise en compte de l'empreinte écologique de notre sport. C'est le domaine où le CLUB vient après la famille et l'école c'est à dire l'éducation. Deux exemples : le premier, l'arbitrage des jeunes par les jeunes. Cette démarche initiée par les PEF fonctionne mais de manière insatisfaisante. Nous souhaitons un faire un axe durant la mandature, en mettant en œuvre en lien avec l'UNAF et l'AEF, et nos ETR, une démarche qui permettra aux référents arbitres et aux arbitres d'initier les joueurs dans leurs propres clubs. L'objectif est triple : faire mieux connaître les règles du foot aux jeunes, améliorer le lien arbitres-joueurs, faire naître des vocations d'arbitres. Deuxième exemple dans cette responsabilité sociétale c'est l'intégration du sport-adapté et du sport handicap. Dans toutes les manifestations organisées par la Ligue et qui ont forcément lieu dans un District, nous donnerons carte blanche à celui-ci pour organiser un évènement, avec mise à disposition des moyens de la Ligue, qui permettra ainsi à tous les publics de participer à la fête. On espère, dès cette année faire cela sur la finale régionale U13 et les finales de Coupe.
- **La gouvernance** : je l'ai déjà dit, la Ligue est une association de Clubs et donc il nous paraît indispensable de poursuivre la démarche entreprise avec les conseils consultatifs mis en place par la volonté de Gérard.

3 organes :

Le Conseil des Présidents, choisi en fonction de critères identiques pour tous les Districts afin d'assurer une représentation diverse : le club avec le plus grand nombre de licenciés, le club avec le plus grand nombre de licenciés jeunes, le club avec le plus grand nombre de licenciés féminines, le club avec le plus petit nombre de licenciés jouant au niveau régional ainsi qu'un club proposé par chaque président de district, évoluant en district et présentant une particularité du territoire qui ne soit pas encore représentée dans les désignations précédentes. Ce conseil sera animé par les membres du Codir eux-mêmes actuels ou anciens présidents de club. Notre Objectif est de faire participer à la réflexion sur les modifications à mettre en œuvre sur notre territoire ou réfléchir à des propositions et proposer ainsi de nouvelles orientations.

Autre organe, *le Conseil des éducateurs*, avec les mêmes principes de représentations, avec des Clubs différents, la responsabilité en a été confiée à Jacques Hamar, représentant des éducateurs.

Ces deux organes ont un rôle consultatif important, mais bien évidemment les décisions restent du ressort du Codir et de l'AG.

Le troisième organe que l'on veut mettre en place, c'est un *Conseil des Jeunes* que nous réunirons deux fois par an avec un licencié choisi dans chaque club déjà représenté dans le conseil des Présidents, afin d'harmoniser les déplacements. Notre objectif est d'écouter leurs souhaits sur le football dans notre territoire et mettre en place un projet fédérateur initié par ce Conseil des jeunes.

Ceci se rajoute à notre volonté de coordonner encore mieux nos actions ligues et districts en réunissant régulièrement nos bureaux et en abordant ensemble des sujets transverses.

Après avoir abordé l'accompagnement des clubs, la gouvernance, dernier point : les compétitions. Si on peut être satisfaits globalement de nos championnats R1, R2, se pose la question aujourd'hui des championnats R3 Séniors, R2 féminines, R3 jeunes ; il faut donc envisager de mieux satisfaire les pratiquants, prendre en compte

les notions de niveau de jeu, de déplacements et de contraintes. C'est une réflexion que nous voulons mener rapidement avec ces Conseils que j'ai cités précédemment, pour arriver à une solution qui prendra en compte les données sportives, écologiques et sociales, tout en tenant compte des retombées dans les championnats de Districts et donc en lien étroit avec leurs instances. La reprise, vous le savez des propositions nous sont faites, j'y reviendrai tout à l'heure.

Dès aujourd'hui les CROC vont être nommées pour réfléchir rapidement sur les solutions qui nous sont proposées.

Les Conseils des Présidents et des éducateurs, seront consultés dès début janvier. Si nous le pouvons, nous consulterons tous les clubs après avis de ces différents organes pour voir la solution que nous choisirons puisqu'aujourd'hui il y a trois solutions. L'objectif est que vous connaissiez le format de vos compétitions avant la reprise.

Et puis je voulais terminer par une nouvelle extraordinaire c'est l'annonce des Jeux Olympiques à Nantes dans notre région en 2024, avec les tournois féminins et masculins.

Nous allons pouvoir donner des objectifs à tous, clubs, licenciés en profitant de cet évènement planétaire pour tous ensemble mettre en œuvre des actions qui vont faire parler du football dans les Pays de la Loire dans les 4 années qui viennent. C'est aussi là que nous allons donner une mission à nos 75 000 jeunes licenciés, rêver les Jeux Olympiques dans leur Région.

14. Election de la liste « Ensemble au service de tous les clubs » au Comité de Direction

Election de la liste « ensemble au service de tous les clubs » au Comité de Direction.

Ensemble au service de tous les Clubs

 Didier Esor Président	 Guy Ribraut Président délégué	 Guy Cousin Secrétaire général	 René Jouneaux Trésorier
 Marie- Hélène Baudry	 Jacques Bodin	 Valérie Boudier Représentante Féminine	 Luc Bruneau
 Jean-Yves Cadiet	 Alain Charrance	 Martine Cochon	 David Cottreau
 Patrick Dréno Médecin	 Alain Durand	 Gabriel Go	 Laurent Grelier
 Jacques Hamard Représentant des Educateurs	 Mickaël Herriau	 Bruno La Posta	 Philippe Lesage Représentant des Arbitres

Résultat du vote :

Nombre de membres votant « pour » : 1248

Nombre de membres votant « contre » : 76

➤ « pour » majoritaire à 94,26 %

La liste est élue.

15. Elections des Délégués aux Assemblées Fédérales au titre des membres de droit

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président de la Ligue
Didier ESOR (titulaire) - Alain DURAND (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1248

Nombre de « Contre » : 76

- « oui » majoritaire : 94.26 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président délégué de la Ligue
Guy RIBRAULT (titulaire) - BOUDER Valérie (suppléante)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1260

Nombre de « contre » : 55

- « pour » majoritaire à 95.82 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président du District 44
Alain MARTIN (titulaire) - Daniel MOULET (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1204

Nombre de « contre » : 42

- « pour » majoritaire à 96.63 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président du District 49
Sébastien CORNEC (titulaire) - Jacques HAMARD (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1214

Nombre de « contre » : 16

- « pour » majoritaire à 98.70 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président du District 53
Nicolas POTTIER (titulaire) - Yann CHAUVEL (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1182

Nombre de « contre » : 14

- « pour » majoritaire à 98.83 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président du District 72
Franck PLOUSE (titulaire) - Gilles SEPCHAT (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1238

Nombre de « contre » : 4

- « pour » majoritaire à 99.68 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre de Président du District 85
Jean-Jacques GAZEAU (titulaire) - Lionel BURGAUD (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1223

Nombre de « contre » : 9

- « pour » majoritaire à 99.27 %

Conclusion : élus

16. Elections des Délégués aux Assemblées Fédérales au titre des 150 000 licenciés – 3 postes à pourvoir

Délégué Assemblée Fédérale au titre des 150 000 licencié(e)s

Gabriel GO (titulaire) - Jacques BODIN (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1225

Nombre de « contre » : 73

- « pour » majoritaire à 94.38 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre des 150 000 licencié(e)s

Guy COUSIN (titulaire) - René JOUENEAUX (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1161

Nombre de « contre » : 62

- « pour » majoritaire à 94.93 %

Conclusion : élus

Délégué Assemblée Fédérale au titre des 150 000 licencié(e)s

Michel PERROT (titulaire) - Jean-Baptiste AUGEREAU (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1183

Nombre de « contre » : 57

- « pour » majoritaire à 95.40 %

Conclusion : élus

17. Elections du Délégué aux Assemblées Fédérales au titre des clubs nationaux – 1 poste à pourvoir

Délégué Assemblée Fédérale au titre des clubs nationaux seniors libres

Thierry BARBARIT (titulaire) - Gérard GAUTIER (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1192

Nombre de « contre » : 9

- « pour » majoritaire à 99.25 %

Conclusion : élus

18. Elections du Délégué aux Assemblées Générales de la LFA au titre du football diversifié – 1 poste à pourvoir

Délégué Assemblée Fédérale au titre du football diversifié

Alain CHARRANCE (titulaire) - Sylvain DENIS (suppléant)

Résultat du vote :

Nombre de « pour » : 1156

Nombre de « contre » : 97

- « pour » majoritaire à 92.26 %

Conclusion : élus

19. Passation de pouvoirs

Didier ESOR : Un petit mot pour remercier les clubs, les votants, c'est une belle preuve de confiance mais c'est aussi une lourde charge dans un moment difficile mais on ira forcément vers des temps meilleurs. Je souhaiterais remercier le Conseil Régional à travers Roselyne BIENVENU qui était parmi nous, Marion DEBOUCHE pour la DRJS et Anne CORDIER du CROS avec qui j'ai des rapports extraordinaires, avec qui le football peut continuer à travailler

avec tous les sports. Je voudrais remercier mon équipe qui m'a fait confiance, c'est important, les salariés sur qui je peux compter et puis surtout, l'homme à qui je dois d'être là, à qui le football de la région doit tant, je vous demande d'applaudir Gérard LOISON.

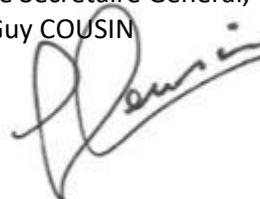
20. Point sur la suite des compétitions par Didier ESOR, Président

Comme vous le savez, le Comex a pris deux grandes décisions. Une sur la Coupe de France, un format avec côte à côte les amateurs et les professionnels pour se retrouver au niveau des 16èmes de finale, le cadre est fixé, reste à connaître la date à laquelle on va pouvoir repartir sachant qu'il nous reste à faire deux 5èmes tours et 6èmes tours. Deuxième élément ce sont les championnats, la Fédération a proposé deux solutions qui sont à choisir par chaque territoire, chaque Ligue et chaque District en fonction de son contexte. La première solution est de mener les championnats tels qu'ils sont jusqu'au moment où on peut les mener et ensuite d'appliquer la règle du quotient. La deuxième solution est de faire finir la première phase et à partir de cette première phase, faire un groupe d'accession et un groupe de maintien. Nous allons dès maintenant nous réunir, le nouveau Codir, pour nommer les Commissions Régionales d'Organisation des Compétitions pour qu'elles se penchent techniquement sur ce dossier, en examinant les solutions. Elles vont nous donner un avis sur la faisabilité de telle ou telle solution. Ensuite, les Conseils des Présidents et des Educateurs vont être saisis dès début janvier des propositions des Commissions Régionales d'Organisation des Compétitions et donneront un avis. Si on a le temps matériellement on demandera aussi votre avis à vous Présidents de club pour arriver à une décision qui doit être prise avant la reprise des compétitions ceci bien évidemment en fonction de l'évolution de la pandémie.

Le Président,
Didier ESOR



Le Secrétaire Général,
Guy COUSIN





Assemblée Générale Elective

ANNEXE 1

MEMBRES PRESENTS A L'ASSEMBLEE GENERALE 19 DECEMBRE 2020

DELEGUES PRESENTS

AUTIN Evelyne
BOUTIN Patrice
CHAPELET Alain
DENIS Patrick
GANTIER Didier
GORAUD Dominique
GUET Patrice
CHAIN Dominique
CHOUTEAU Jean-Jacques
DEVID Serge
FROGER Alain
GOURDON Philippe
LECHAT Hubert
PALUSSIÈRE Damien
DEROUAULT Serge
JOUVIN Etienne
HOUDAYER Marie-Claude
BOUTTIER Jean-Claude
DEGAUGUE Abel
LEDOS Dominique
MASSON Jacky
BORY Fabrice
BROCHARD Myriam
BURGAUD Lionel
CRAIPEAU Christian
GUIBERT Christian
PELLETIER Michel

CLUBS PRESENTS

500041 - LA MELLINET DE NANTES
500268 - R.C. ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
501904 - F.C. NANTES
501941 - F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
501945 - ENT.S. DE PORNICHET
501948 - VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT
502031 - A.C. ST BREVIN
502086 - AM. LAIQ. CHATEAUBRIANT
502138 - U.S. THOUAREENNE
502178 - ENT.S. DE BLAIN
502227 - U.S. JEANNE D'ARC CARQUEFOU
502274 - ST AUBIN GUERANDE

502386 - LA SAINT PIERRE DE NANTES
502448 - ET. DE CLISSON
509217 - U.S. STE ANNE DE VERTOU
509427 - METALLO S. CHANTENAY NANTES
511875 - U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU
511986 - U.S. STE LUCE S/LOIRE
512354 - AM. ECOLES PONT ROUSSEAU REZE
512355 - NORT A.C.
512985 - ST PIERRE DE RETZ - ST PERE RETZ
513122 - ELAN SORINIERES FOOTBALL
513858 - A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE
514034 - EL. DE GORGES
514661 - A.S. LA MADELEINE
514875 - A.S. SAUTRONNAISE
516989 - J. GARDE DE L'ERDRE SUCE
517365 - ORVAULT SPORTS FOOTBALL
518107 - L'HIRONDELLE ST JULIEN CONCELES
518479 - F.C. BOUAYE
520085 - A.C. BASSE GOULAIN
520086 - ENT.S. VIGNEUX DE BRETAGNE
520446 - LES JEUNES D'ERBRAY
520841 - SYMPHO FOOT TREILLIERES
521131 - A.S.C. ST MEDARD DE DOULON NANTES
522724 - U. FRATERNELLE ST HERBLAIN
523626 - J.S.C. BELLEVUE NANTES
524266 - ET. MOUZILLONNAISE
534841 - ST MARC F.
540404 - A.O.S. PONTCHATEAU
541371 - U. S. VARADAISE
542491 - PORNIC FOOT
544136 - LANDREAU LOROUX BOTTEREAU SP.C.
544184 - F.C. REZE
545553 - U.S. LOIRE ET DIVATTE
547452 - ORVAULT R.C.
547524 - F.C. DE RETZ
547589 - ASR MACHECOUL
547590 - F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
548100 - F.C. LA MONTAGNE
551545 - ETOILE DU CENS NANTES
553688 - NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL
553847 - U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
554447 - A. NANTAISE FUTSAL
560489 - FOOTBALL CLUB DE BRIERE
560519 - FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
563918 - U.S. STEPHANOISE DE FUTSAL
563938 - NANTES A.C. FRANCO PORTUGAISE
580726 - ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB
581315 - OUDON COUFFE FC
581699 - AVESSAC FEGREAC S.C.
582222 - SAINT SEBASTIEN F. C.
582328 - NANTES METROPOLE FUTSAL
582652 - F.C. COTEAUX DU VIGNOBLE
590209 - NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL
590211 - ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
590304 - VIEILLEVIGNE LA PLANCHE ASSOCIATION SPORTIVE FOOT
500106 - S.O. CHOLETAIS

501894 - E.S. SEGRE HA FOOTBALL
501931 - ANGERS S.C.O.
501943 - R.C. DOUE LA FONTAINE
502159 - S.C. NOTRE DAME DES CHAMPS ANGERS
502204 - A.S. BAYARD SAUMUR ST HIL. ST FL
502249 - U.S. BEAUFORT EN VALLEE
502375 - INTREPIDE ANGERS F.
506121 - CHALONNES CHAUDEFONDS FOOTBALL
508479 - U.S. AUTONOME POUANCE
508624 - ENT.S. D'ANDARD BRAIN
509143 - VAILLANTE S. ANGERS
510470 - EN AVANT LA TESSOUALLE
511715 - A.S. IND. MURS ERIGNE
513166 - FOY.ESPE. DE TRELAZE
515328 - ESP.S. DE BOUCHEMAINE
516991 - S.C. ANGEVIN
520216 - CROIX BLANCHE ANGERS FOOTBALL
521121 - U.S. CANTENAY EPINARD
521512 - ENT.S. L'AUBANCE BRISSAC QUINCE
521555 - ESP.S. DE MONTILLIERS
522033 - S.C. BEAUCOUZE
524752 - F.C. DES PORTUGAIS DE CHOLET
524869 - A.S. ST SYLVAIN D'ANJOU
540442 - FOOTBALL CLUB BEAUPREAU LA CHAPELLE
541206 - A.S. SEICHES S/LE LOIR MARCE
541297 - AV.S. SAINT PIERRE MONTREVAULT
544109 - MONTREUIL JUIGNE BENE F.
548578 - TRELAZE FALA
548580 - SPORTING TRELAZE
548899 - O. SAUMUR F.C.
549142 - SP.C. DIABOLOS TRELAZE
550145 - VERCHERS ST GEORGES SUR LAYON
550733 - A.S. TIERCE CHEFFES
550828 - O. LIRE DRAIN
552655 - ANDREZE JUB-JALLAIS F. C.
553233 - A.S. ST HILAIRE VIHIERES ST PAUL
580940 - CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE
581471 - THOUARCE FUTSAL CLUB
581902 - ST ANDRE ST MACAIRE F. C.
582164 - BECON VILLEMOSAN ST AUGUSTIN OLYMPIQUE
590114 - BAUGE EN AVANT BAUGEOIS
590115 - CHRISTOPHESEGUINIERE
500016 - ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C.
500040 - U.S. LAVALLOISE
500511 - L'ERNEENNE
501908 - FRANCS ARCHERS DE LA BONNE LORRAINE
501949 - C.A. EVRONNAIS
501957 - GORRON FOOTBALL CLUB
501972 - U.S.C. PAYS DE MONTSURS
502153 - ENT.S. CRAONNAISE
502271 - A.S. MESLAY DU MAINE
502382 - ANCIENNE CHATEAU GONTIER
508666 - LOUVERNE SP.
510493 - U.S. ST PIERRE LA COUR
513749 - U.S. DYONISIENNE
519910 - A. LAIGNÉ LOIGNÉ

520664 - ENT.S. BONCHAMP LES LAVAL
522049 - U.S. ENTRAMMAISE
522949 - U.S. CHANGEENNE
523866 - HERMINE ST OUENNAISE
527714 - JEANNE D'ARC SOULGE S/ OUETTE
528431 - F.C. CHATEAU GONTIER
528774 - A.S. CONTEST ST BAUELLE
531063 - U.S. FORCEENNE
531444 - A.S. DU BOURNY
547612 - U.S. MERAL COSSE LE VIVIEN
548126 - ST. MAYENNAIS F.C.
550299 - A.S. LAVAL NORD
554193 - FUTSAL BAZOUGERS
580510 - U.S. DU PAYS DE JUHEL
590482 - U.S. DE VILLAINES FUTSAL
852483 - ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB
500351 - VELO S. FERTOIS
501926 - SABLE S/ SARTHE F.C.
501961 - R.C. FLECHOIS
501978 - BEAUMONT S.A.
501980 - S.A. MAMERTINS
501991 - ST.O. DU MAINE
502267 - PATRIOTE BRULONNAISE
502270 - C.A. LOUE
502323 - LA SUZE F.C.
502419 - GAZELEC S. DU MANS
502544 - J.S. COULAINES
502545 - LA PATRIOTE BONNETABLE
508482 - U.S. MANSIGNE
508495 - ESP.S. YVRE L'EVEQUE
509947 - ECOMMOY F.C.
511258 - STE S. NOYEN S/ SARTHE
511629 - U.S. NAUTIQUE SPAY
511708 - C.S. CHANGE
515078 - ENT.S. MONCEENNE
517454 - U.S. BAZOUGES CRE S/ LOIR
518487 - J.S. SOLESMIENNE
519603 - J.S. ALLONNES
519957 - U.S. VIBRAYSIENNE
522008 - A.S. MULSANNE - TELOCHE
524226 - ET. DE LA GERMINIERE
524317 - U.S. GUECELARD
524519 - F.C. LA BAZOGE
525613 - A.S. LE MANS VILLARET
528701 - AM.S. LA CHAPELLE ST AUBIN
530471 - F.C. ST SATURNIN LA MILESSÉ
537103 - LE MANS FOOTBALL CLUB
546483 - U.S. DES GLONNIERES
553698 - U.S. ARNAGE PONTLIEUE
581793 - F.C. PAYS DE SILLE
506931 - AM.S. LA CHATAIGNERAIE
506956 - L'ILE D ELLE CANTON CHAILLE PICTONS
507000 - LA ROCHE VENDEE FOOTBALL
507116 - F.C. MONTAIGU 85
507610 - LA FRANCE D'AIZENAY
507748 - VENDEE LES HERBIERS FOOTBALL

507787 - F. C. ESSARTAIS
508808 - U.S. AUBIGNY
511553 - U.S. BEQUOTS LUCQUOIS
512163 - ESOF VENDEE LA ROCHE S/YON
512518 - LOUPS S. GRASLA LES BROUZILS
513285 - LA VIGILANTE DE ST FULGENT
516561 - VENDEE POIRE SUR VIE FOOTBALL
519679 - AV.S. DE BOUFFERE
520825 - U.S. CHAUCHE
521734 - MOUILLERON LE CAPTIF SP.
525247 - F.C. ROBRETIERES LA ROCHE S/YON
541328 - MAREUIL SP.C.
541382 - VENDEE FONTENAY FOOT
542301 - F.C. DES ACHARDS
542366 - LA CHAIZE F.E.C.
545523 - F.C. ST JULIEN VAIRE
547136 - T.VE.C. 85 LES SABLES D'OLONNE
548894 - F.C. CHALLANS
550166 - LES ECUREUILS DES PAYS DE MONTS
551170 - POUZAUGES BOCAGE FC
552171 - FLOCELLIERE CHAMON/S
552654 - L'HERMENAULT FCPB
552656 - SUD VENDEE FOOTBALL BENET DAMVIX MAILLE
553886 - F. C. MOUCHAMPS ROCHETREJOUX
554370 - F. C. JARD AVRILLE
560129 - FOOTBALL CLUB OLONNE CHATEAU
563759 - FOOTBALL CLUB STE-CECILE ST-MARTIN DES NOYERS
563767 - PAYS CHANTONNAY FOOT
581905 - F.C. MOUILLERON THOUARSAIS CAILLERE
581933 - LUCON F. C.
582259 - CHEFFOIS ANTIGNY ST MAURICE
582564 - E.S. MARSOUINS BRETIGNOLLES BREM
582724 - ST GEORGES GUYONNIERE F.C.
590536 - FUT SALLERTAINE

LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE



RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - SAMEDI 19 DECEMBRE 2020

LA LIGUE EN ORDRE DE MARCHÉ PENDANT LES 3 MOIS DU CONFINEMENT



Pas moins de 15 réunions du Bureau Exécutif et 5 du Comité Directeur, toutes évidemment en visioconférence, entre les mois de mars et juillet 2020 ([cliquez ici](#))... Si les portes de nos bureaux se sont logiquement fermées le 16 mars, au Mans comme à Saint-Sébastien, l'activité de la Ligue s'est poursuivie tout au long du confinement, que ce soit pour ses élus bénévoles en lien constant, que pour ses responsables de services réunis chaque semaine (**photo**). Les services de la ligue ont poursuivi leur travail de fond et ont permis de maintenir les liens avec nos clubs.

Un Fonds de Solidarité de 500 000 € à l'échelle régionale

Un fil de communiqués officiels a alimenté l'actualité (**chronologie ci-contre**) ainsi que de nombreuses notes (**photo**), de la mise en place de l'activité partielle aux aides financières de l'ANS en passant par le Fonds de Solidarité pour les Associations. C'est sous cette même appellation que début juin la FFF, la Ligue et ses Districts ont officialisé une aide directe : "chaque club amateur percevra 10€ par licencié, dont 7€ apportés par la Fédération. Les 3€ restant sont répartis comme suit : 2€ pour chaque licencié par la Ligue et 1€ par chacun de nos 5 Districts. Soit une somme globale de plus de 500 000 € d'aides apportées par les centres de gestion du territoire régional."



Près de 50 éditions du PEF A DOM' !

Pendant le confinement et en lien avec les recommandations du Ministère des Sports, la Ligue de Football des Pays de la Loire a proposé à ses licencié(e)s (petits et grands) **le Challenge « PEF à Dom' »** afin de continuer à partager de chez soi notre passion commune qu'est le Football. Au final, c'est une série de 40 fiches quotidiennes avec des ateliers à la fois technique (échauffement et défi) et pédagogiques (quiz, consignes,...) qui a été réalisée par le CTR Arnaud Vaucelle et le service civique Bastien Charbonnier en lien avec l'ETR. Au moment du déconfinement, 8 lettres hebdomadaires ont ensuite été produites. Le service Communication a aussi fait vivre ce challenge auprès des clubs avec de nombreuses vidéos mises en avant sur nos médias ([voir notre page Youtube](#)). Enfin, pendant le long déconfinement, pas moins de 150 clubs sur le territoire ligérien ont été visités ou contactés par des membres de l'Equipe Technique Régionale spécifiquement pour faire l'état des lieux de cette rentrée inhabituelle.



Chronologie d'une fin de saison pas comme les autres

- 29 février 2020 - communiqué LFPL
[« Recommandations sanitaires »](#)
- 9 mars 2020 - communiqué LFPL
[« Limitation des rassemblements »](#)
- 12 mars 2020 - communiqué FFF
[« Suspension de l'ensemble des compétitions »](#)
- 13 mars 2020 - communiqué LFPL
[« Suspension des activités Ligue-Districts »](#)
- 16 mars 2020 - communiqué LFPL
[« Fermeture des locaux de la Ligue »](#)
- 18 mars 2020 - communiqué LFA
[« Annulation du Festival U13 et Interligues »](#)
- 24 mars 2020 - communiqué LFPL
[« Annulation Coupes Régionales et annonce de premières mesures financières »](#)
- 26 mars 2020 - communiqué LFA
[« Annulation des Coupes Nationales »](#)
- 3 avril 2020 - communiqué FFF
[« Point Compétitions et Fonds de solidarité »](#)
- 9 avril 2020 - communiqué FFF
[« Modification des Assemblées Générales »](#)
- 16 avril 2020 - communiqué FFF
[« Arrêt définitif des compétitions »](#)
- 17 avril 2020 - communiqué LFPL-Districts
[« Décision du COMEX FFF »](#)
- 20 avril 2020 - communiqué FFF-LFA
[« Nouvelles annulations de compétitions »](#)
- 4 mai 2020 - communiqué LFPL
[« Premiers classements 2019/2020 »](#)
- 5 mai 2020 - communiqué LFPL
[« Gestion financière des clubs et de la Ligue »](#)
- 11 mai 2020 - Communiqué LFPL
[« Ligue : Réouverture partielle des locaux »](#)
- 12 mai 2020 - Communiqué LFPL
[« Reprise des formations d'éducateurs »](#)
- 13 mai 2020 - Communiqué LFPL
[« Procédures pour les différents labels »](#)
- 14 mai 2020 - Communiqué LFPL
[« Parutions des principaux classements 2019/2020 et du PV du Comité Directeur de la Ligue actant les procédures de classements »](#)
- 15 mai 2020 - communiqué LFPL
[« Pratique du foot \(interdiction-travaux\) »](#)
- 4 juin 2020 - communiqué FFF
[« Aides en faveur du football amateur »](#)
- 5 juin 2020 - communiqué LFPL
[« Fonds de soutien, reprise des compétitions et de la pratique »](#)
- 10 juin 2020 - communiqué FFF
[« Diffusion des Guides pratiques - Déconfinement »](#)
- 25 juin 2020 - communiqué FFF et Ministère
[« Publication des guides de la reprise du football »](#)



ASSEMBLEE GENERALE 2019

La traditionnelle Assemblée Générale de la Ligue s'est déroulée le samedi 9 novembre 2019 à l'espace culturel du Champilambart à Vallet (44) en présence de plus de 450 personnes dont 185 représentants de clubs et délégués sur 242 (76,44 %) représentant 1502 voix sur 1795 (83,67 %). Un événement organisé en présence notamment d'Anne Cordier (CROS) et Roselyne Bienvenue (Région), et bien sûr de toutes les équipes de l'ES Vallet.



L'événement a débuté par une assemblée générale extraordinaire et s'est poursuivie par l'assemblée générale ordinaire, l'occasion de revenir notamment sur les manifestations sportives de la saison, ainsi que les éléments financiers relatifs aux clubs, et les nouveautés possibles concernant les décisions réglementaires. L'occasion pour Gérard Loison, Président de la Ligue, de féliciter les clubs pour « les efforts fournis en matière d'encadrement des équipes seniors, mais également sur la qualité des projets portant sur les labels et l'implication dans la volonté de pérenniser la féminisation du football (Appel à Projets Coupe du Monde 2019). »

Les nouvelles décisions réglementaires

Durant cette Assemblée Générale, plusieurs thématiques ont été abordées auprès des clubs ([voir le résumé diffusé ensuite sur notre site](#)). Parmi celles-ci, le règlement des championnats Jeunes (vote sur la ventilation des équipes dont le projet 1 a été adopté à 51.92%). Ont également été soumis au vote le statut relatif à la participation d'un joueur en équipe inférieure, tout comme les modalités des championnats régionaux et départementaux Seniors Masculins (composition des championnats, les obligations, les forfaits, et la lutte contre la violence et la tricherie). Par ailleurs, le statut de l'arbitrage a été redéfini sur deux axes : la comptabilisation et le nombre des arbitres.

Nouveauté de l'Assemblée Générale : la remise des trophées !

Pour la première fois en plein cœur de son Assemblée Générale, La Ligue a remis un trophée aux champions de la saison 2018-2019 des différentes compétitions qu'elle organise. L'occasion de mettre en lumière les grands gagnants des catégories jeunes, seniors, mais aussi féminines et futsal, et de féliciter à la fois les joueurs, mais également les éducateurs et dirigeants, présents en nombre lors de cette AG.



Nouveauté : Opération "Club lieu de vie"



La F.F.F a lancé l'opération « Club lieu de vie » visant le développement de l'activité des clubs avant ou après l'activité sportive à travers la participation de 117 clubs pour cette saison 2019-2020. Dans cette optique, une trentaine de clubs de notre Ligue mais également de Bretagne, Centre Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, [étaient réunis le Jeudi 29 janvier 2020 sur les installations du LLOSC](#) (photo). Accueillis par le président des lieux, Philippe Vivant, les représentants des clubs ont vu le projet du « Club lieu de vie » détaillé par Marc Debarbat et Pierre Samsonoff, Président et Directeur de la Ligue du Football Amateur. Le dispositif de soutien scolaire « Puissance 4 » (avec Angers NDC), ainsi que des outils vidéos pour sensibiliser à l'arbitrage ou encore le dispositif reconduit « Fiers d'être Bleus » ont été abordés. La journée a également été marquée par la présentation des nouveaux modules de formation des dirigeants par notre responsable du Conseil au Clubs, Laurent Ydier. Des échanges constructifs et innovants conclus par le Président Gérard Loison.

Réunions de rentrée



Plus de 200 dirigeants et éducateurs des clubs de la Ligue ont répondu présents le samedi 31 août 2019 dans les locaux de l'IFEPSA aux **Ponts de Cé**. L'occasion pour les clubs engagés en championnat Régional Jeunes mais également pour ceux évoluant en National, N2, N3 et R1 Intersport de découvrir les nouveautés et obligations, ainsi que les modifications portant sur les lois du jeu. Christophe Drouvoy, directeur des compétitions nationales à la FFF, a ensuite présenté la future licence fédérale pour les clubs nationaux. D'autres réunions d'information organisées par la Ligue ([photo](#)) se sont ensuite déroulées les samedis 11 (clubs de N3, R1 Intersport et R2) et 18 janvier 2020 (clubs de R3) aux Ponts de Cé également.

Campagne 2019/2020 : Un total de 167 438 licencié(e)s en Pays de la Loire !

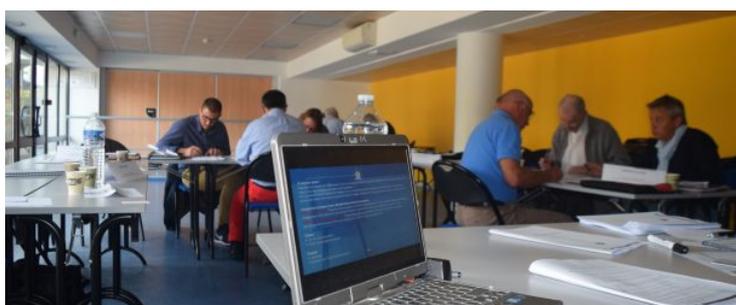
Après un record historique et le franchissement de la barre des 170 000 licencié(e)s en mai 2019, la Ligue de Football des Pays de la Loire a perdu 2,78 % de ses licencié(e)s à l'issue de la saison 2019/2020 évidemment marquée par la crise sanitaire du COVID-19. Comme souvent les saisons arrivant deux ans après une Coupe du Monde (et peut-être d'autant plus avec le succès des Bleus en 2018), une baisse s'est faite sentir dans le football d'animation des garçons, de l'ordre de 5 % (après une hausse de 6,65 % la saison précédente). Même repli de l'ordre de 5 % en Football Seniors et Loisirs, alors que les catégories Jeunes ont mieux résisté (moins de 2 % de baisse des U14 aux U17 par exemple). Le Futsal continue de bien se porter de son côté avec un total en légère hausse (2 640 licenciés) féminines comprises, de même que les arbitres (+ 1,35 %). Belle progression enfin chez les éducateurs fédéraux et animateurs avec désormais plus de 2 100 licenciés (+ 14,61 %).

Est-ce l'effet direct de la Coupe du Monde Féminine organisée en France à l'été 2019 ? C'est à nouveau le football féminin qui a dynamisé la campagne des licences avec 2 500 nouvelles licenciées au total en Pays de la Loire (joueuses, dirigeantes et arbitres). Au total, la LFPL comptait en mai 2020 plus de 12 000 pratiquantes et 2323 dirigeantes, soit une progression globale de l'ordre de 20 %, avec un pic à 23,61 % chez les U12F/U13F, et l'augmentation la plus forte en valeur absolue chez les Seniors (+473 nouvelles licenciées). De bon augure pour la suite.

Le service administratif des licences - marqué cette saison par le départ en retraite de Brigitte Huchet - tient particulièrement à remercier les dirigeants de clubs pour cette campagne marquée par la bascule vers la dématérialisation des licences ([lien vers la dernière vidéo présentée par Lucie Guillard et Oriane Billy](#)). Un pari -les statistiques nationales l'ont confirmé- totalement réussi !

Les licences 2019/2020 en chiffres :

- 42 000 Le nombre de licenciés Seniors masculins
- 40 000 Le nombre de joueurs U12 à U19
- 38 000 Joueurs de "Football Animation"
- 20 000 Le nombre de dirigeants
- 14 500 Joueuses et dirigeantes
- 4 500 Licenciés Loisirs et Entreprise
- 2 600 Licenciés Futsal
- 2 100 Educateurs Fédéraux et Animateurs
- 1 575 Arbitres



Fonds d'Aide et Agence Nationale du Sport

La Ligue, via son nouveau service d'Accompagnement des Clubs a pour objectif d'aider les clubs à organiser leur financement et rechercher de nouvelles ressources, et également à accompagner le montage technique des dossiers :

• FAFA et A.N.S. Emplois

- Nombre de dossiers traités (inclus A.N.S.) : 37
- Nombre de dossiers acceptés (inclus A.N.S.) : 31
- Nombre d'emplois aidés créés (inclus A.N.S.) : 22

(certains emplois prévus pour le début de saison suivante)

Sur les 2 dernières saisons : **95%** des dossiers présentés acceptés en Commission Fédérale

• A.N.S. Actions

- 93 dossiers déposés pour une cinquantaine d'acceptés via les districts et le CompteAsso

• Soirée partenaires en club

- 6 février 2020 – F.E.C. La Chaize

Accompagner la création des emplois administratifs et techniques ET leur pérennisation est la priorité (création des contrats, fiches de poste ; gestion de l'emploi avec le service de gestion des bulletins de salaire intégré).



De nouvelles formations pour les dirigeants

Suite à l'enquête lancée au début de l'automne par notre Institut Régional de Formation du Football (IR2F) et le nouveau Service du Conseil aux Clubs dirigé par Laurent Ydier, également référent pédagogique du programme de formation du dirigeant, [de nouveaux modules ont été ouverts aux inscriptions](#) de tous les dirigeant(e)s. Début février, une douzaine de ces formations, dans les clubs, étaient ainsi proposées sur notre site officiel et quelques-unes ont pu se dérouler avant la mise en place du confinement, comme à Sainte-Luce sur Loire, La Bruffière ou encore La Flèche. Chacun de nos 5 Districts était alors représenté par au moins l'un de ses clubs et des nouveaux thèmes avaient pu être définis à l'issue de ce travail collaboratif, répartis comme suit : « Connaissance de l'association » ; « Gestion de Club/de projet » ; « Gestion et ressources financières » ; « Fonction Employeur » ou encore « Communication ».

ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS



Depuis l'été 2019, le Service "Accompagnement des Clubs" de la Ligue est assuré par un salarié dédié à temps complet à cette activité à Saint-Sébastien : Laurent Ydier, épaulé par Marie-Claude Barbet, au Mans. Une première au plan national. Les rencontres et échanges dans les clubs (suivi individualisé) sont ici essentiels. Et le bilan de cette première année est éloquent : plus de 40 clubs visités ou rencontrés en visio (92% des rencontres portaient sur la thématique de la structuration et de l'emploi). Faciliter le travail des bénévoles dans le traitement de leurs interrogations reste le fil rouge de l'activité au quotidien, avec notamment une grosse activité de conseil au début du confinement ([voir notre page spéciale Covid-19](#)). Une période marquée par une première visioconférence dès avril (**encadré ci-dessous**) après une (seule) réunion en public, mi-mars, au District de Mayenne (**photo ci-dessous**).

Un nouveau Guide du Club collaboratif

La refonte du support documentaire du site officiel de la Ligue a été menée pendant l'hiver 2020, via notamment la Commission Régionale d'Aide aux Clubs, puis un groupe de travail (**photo d'une réunion au club-house d'Angers NDC, avec également des représentants de l'U.C. Auvers Le Hamon, l'A.S. Ponts de Cé, l'U.S. Varades, Evron C.S. ou S.M.S. Herbergement**). Un nouvel outil créé ensuite par les Services Informatique et Communication de la Ligue. En somme, un vrai travail collaboratif !

Une première vidéo-conférence en avril

En plein premier confinement, mi-avril, le service de l'IR2F a proposé 3 vidéo-conférences, animées par le Didier Esor, Président-Délégué, le CTR Xavier Lacraz et Laurent Ydier, responsable de l'Accompagnement des Clubs (capture d'écran ci-dessous - [cliquez sur ce lien](#)). Au total, plus de 130 dirigeants et éducateurs ont pu suivre ce premier webinar organisé par la Ligue. Une innovation qui a donné le ton des semaines suivantes puisque les formations professionnelles se sont terminées ensuite en juin en format « distanciel ».

INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION



Dense d'août 2019 à début mars 2020 ([voir le nouveau guide des formations créé en février](#)), puis de manière distancielle à partir du déconfinement en mai pour aller au terme des formations professionnelles, la saison de l'Institut Régional de Formation du Football des Pays de la Loire (IR2F) affiche des statistiques quasi-similaires aux saisons précédentes. Retrouvez les faits marquants d'une saison... presque comme les autres !

Formation professionnelle 2019/2020

- 180 personnes en formation professionnelle (dont 35 en BEF pour 32 diplômés soit 91 % de réussite)
- 145 en BMF pour 125 diplômés soit 86 % de réussite

Validation des Acquis de l'Expérience (BEF/BMF)

- 14 dossiers présentés – 5 diplômés

Tutorat et formateurs

- La formation c'est une équipe de 94 formateurs (62 extérieurs et 32 ETR) Mais aussi 138 tuteurs qui exercent dans les clubs de la Ligue des Pays de la Loire pour accompagner les BMF, BEF et DES

Formations modulaires

- 145 modules organisés et réalisés en clubs (25 modules annulés en raison de la crise sanitaire en fin de saison)
- 1540 personnes formées à l'un des modules d'éducateurs proposés (dont 182 féminines)





La priorité toujours donnée à la labellisation des écoles de football

Notre journée régionale de labellisation 2019 a lancé la saison technique le samedi 21 septembre, avec le choix d'un club rural, L'Herbergement (85) lauréat du Label Jeunes Espoir. Un événement festif (photo) marqué par la présence de nombreux représentants de la Ligue, de la FFF ou encore du Crédit-Agricole, nouveau partenaire majeur de la labellisation des écoles de football ! Et alors qu'une carte interactive des écoles labellisées, réalisée par Aurélia Pineau (assistante ETR) a fait son apparition en fin d'année 2019, le travail de notre commission régionale -et bien évidemment des éducateurs et dirigeants d'une trentaine de clubs- a pu aller à son terme pour les labels féminins et Futsal ([voir notre site](#)).

Détections : une dizaine de stages jusqu'en février

Le mois d'octobre a donné le coup d'envoi des premiers stages régionaux organisés par l'Equipe Technique Régionale de la Ligue. En effet, durant les vacances scolaires de la Toussaint, les terrains du CRT à Saint-Sébastien sur Loire ont accueilli les U14 Féminines encadrées par Lydie Charrier, Guillaume Moullec et Nicolas Esor (gardiens), les U15 Féminines, ainsi qu'une quarantaine de joueurs en U14 ([notre rubrique dédiée sur lfpl.fr](#)).

Les rassemblements U15 Avenir et U15 Elite se sont déroulés en 2 phases distinctes ; la première au mois de janvier et la seconde le mois suivant. Pour la sélection U16 de la Ligue, les joueurs retenus lors de la première étape, ont eu l'occasion de disputer un match amical contre le collectif d'Angers SCO, dans le cadre de la préparation aux Interligues U16 qui se sont déroulées du 17 au 20 Février à Castelmaurou.

Après un premier rassemblement organisé en Octobre, un nouveau stage régional U15 Féminines s'est tenu les 15 et 16 février, avec une trentaine de joueuses encadrées par Lydie Charrier, Richard Bolan et Sandrine Capy (Gardiennes). Durant ce week-end, Bastien Charbonnier (alors Service Civique de la Ligue) a animé un atelier de sensibilisation aux réseaux sociaux. L'occasion pour les filles présentes d'aborder notamment l'impact de l'utilisation du téléphone portable sur la santé et la qualité du sommeil.



Nos sections sportives ont enchaîné !

Elles n'auront pas eu la chance de disputer la finale nationale sur les terrains de Clairefontaine fin mars 2020. Les joueuses de la Colinière à Nantes (photo) avaient pourtant remporté leurs phases départementale et interrégionale pendant l'hiver. Chez les garçons, les élèves de nos 3 sections 2nd cycle (lycées Ambroise Paré de Laval, Chevrollier d'Angers et Le Mans Sud) ont pu découvrir le nouveau format type "échiquier" lors du 23ème challenge Jean-Leroy, qui leur a permis de jouer 5 matchs pendant l'automne ([notre article-bilan](#)).

La Ligue s'engage toujours plus pour le Football en Milieu Scolaire !



Le 25 septembre 2019, la Ligue de Football des Pays de la Loire, représentée par son président délégué Didier Esor et Yvonnick Simon - devenu Conseiller Technique Régional en charge du football en milieu scolaire en 2019 - a signé [une convention avec le Ministère de l'Éducation Nationale et l'Union Nationale du Sport Scolaire](#) (UNSS).

Cette convention a pour objectif de renforcer la place du football et du futsal dans le milieu scolaire en Pays de la Loire déjà particulièrement riche avec ses dizaines de Sections sportives Scolaires sur le territoire (filles, garçons et Futsal). Une marque de fabrique de notre Ligue depuis de nombreuses années.

Une Equipe Technique Régionale à l'accent fédéral en 2019/2020



Les jurys nationaux, commissions fédérales, groupes de travail nationaux sur les thématiques du football de demain (et encore plus au moment du déconfinement) s'appuient en effet sur nos techniciens (et également certains de nos membres de commissions régionales). A noter également la confiance accordée à notre ETR dirigée par Lionnel Ducloz par la Direction Technique Nationale avec plusieurs nominations de prestige :

- Adjoint de la sélection U21 Futsal : Arnaud Vaucelle (CTR)
- Adjoint de la sélection A Beach-Soccer : Julien Fradet (CTD 85)
- Sélectionneur national U23 F et adjoint gardien de but : Grégoire Sorin (CTR) et ANAND Maindrou (CTD 49).



LES NOUVELLES PRATIQUES EN PLEIN DÉVELOPPEMENT !

Futnet : une opposition Franco-Suisse renversante !

Durant toute la saison, la Ligue a encouragé le développement des nouvelles pratiques, et notamment le Futnet (tennis-ballon) à travers notamment un événement inédit : [un match opposant en janvier 2020 la France à la Suisse](#). Alors que l'ensemble des délégations étaient accueillies au CRT de Saint-Sébastien, cette opposition co-organisée avec la Fédération Futnet et Disciplines Associées France, s'est tenue au gymnase du Pré-Gauchet à Nantes devant une centaine de spectateurs. Dans le camp tricolore, plusieurs joueurs issus des deux clubs des Pays de la Loire étaient présents: la Laëtitia Nantes Tennis Ballon (44) avec Julien Mercier, Raphaël Noblet, Maxence Vernier et Maël Delanous mais aussi du Tennis Ballon Olonnais (85) avec Adrien Robin, Kévin Deschamps, William Rambaud et Kévin Castélao. Du très haut-niveau dans la Région !

La nouvelle tendance : le Foot en marchant



Tandis que le "FitFoot" et le "FootGolf" se développent également à travers des ateliers ludiques ou des exercices d'échauffement, c'est au sein de l'association Pays Chantonnay Foot que la Ligue a pu compter ses premiers licenciés "Foot en marchant" l'an passé avec 15 licences ([voir notre vidéo avec le président du club vendéen](#)). Même les salariés de la Ligue s'y sont mis régulièrement, avec une initiative de la Direction, l'occasion d'associer la pratique sportive à la convivialité entre collègues ! Une nouvelle pratique trans-générationnelle également pratiquée dans nos Districts ([exemple en vidéo avec les super-vétérans du 44](#)).

Le "Foot à 8" dans la foulée du "Foot5"



Si la Ligue compte environ 3 500 licenciés "loisirs" répartis dans une centaine de sections dédiées, la pratique du Foot à 8 se développe au sein de nos Districts, en parallèle du Foot5 largement démocratisé en Loire-Atlantique. Avec l'exemple en vidéo d'une session organisée par le District de Vendée à Belleville sur Vie ([cliquez sur ce lien](#)). Une pratique "plaisir" sur terrain réduit et surtout pour répondre à un besoin des Seniors et des Vétérans, de trouver une autre alternative à la compétition. Et un moyen pour les clubs de garder ces joueurs dans leurs rangs et pourquoi pas leur proposer un rôle de bénévole.

De nombreux nouveaux formats en Futsal

C'est sans doute le seul titre de la Ligue attribué à un club lors de cette saison 2019/2020 malheureusement interrompue en mars : les jeunes vendéens de La Roche ESOF ([photo](#)) ont soulevé mi-février [le trophée de la Coupe régionale U15 Futsal](#) après avoir dominé d'une courte tête le SO Cholet en finale (1-0). Une ultime rencontre après pas moins de 15 matchs disputés sur le parquet du gymnase des Bélians à Bouguenais (44). Cette saison avait débuté le 24 août avec une rentrée des clubs Futsal de prestige, dans le cadre du tournoi international de Montaigu ([notre reportage](#)). D'octobre à mars, avaient pu se dérouler également les championnats U13 – U15 – U17 Futsal, ainsi que le challenge régional féminin.

Du côté des actions de détections, le CTR Arnaud Vaucelle a pu en organiser 5 au niveau régional, l'Interligues U15 et U18 ainsi que le match de préparation prévu en amont ayant été annulés. De même qu'un match international France-Costa Rica et la finale de la Coupe du Nationale Futsal qui devaient respectivement se dérouler au Mans et à Nantes...



• LES SOUTIENS DE NOTRE COMMISSION HANDICAP

En 2019/2020, la Ligue a de nouveau soutenu divers événements "Football Handicap" (arbitrage, dotations) : avec pour commencer le 30 novembre la finale du Championnat Régional Futsal Sport Adapté avec [une centaine de participants à Laval](#). A suivi début 2020 [la première Coupe Régionale Futsal Handisport -20 ans](#) organisée par le Comité Handisport des Pays de la Loire, au complexe indoor Urban Foot de Saint Sébastien et qui a réuni 3 équipes des Pays de la Loire ainsi que 2 de Bretagne. Le club de Don Bosco Cécifoot de Nantes, présent lors de cette journée, a également organisé les 22-23 février [la journée de championnat de France de Cécifoot B1](#) (Catégorie aveugle) et remporté la victoire ([photo ci-dessus](#)).



LE SUCCES DE LA FIA FEMININE

Elles étaient 6 en 2018 ! Et une vingtaine un an plus tard en octobre 2019 ! La formation initiale en Arbitrage spécifique pour les Féminines a fait le plein en 2019/2020 : " C'est une vraie réussite, expliquait alors Anthony Torralba, CTRA de la Ligue. On a besoin d'arbitres féminines parce que la population de joueuses augmente chaque année " ([notre vidéo](#)). Dans les différents profils croisés au CRT ce week-end-là, des filles d'arbitres, mais aussi des mamans de joueurs, et même une joueuse de R1F Synergie désireuse de mieux connaître l'autre versant de la tenue d'une rencontre. Au final, 16 d'entre elles ont validé leur formation initiale (3 jours).



Les bénévoles de clubs en pleine lumière



Réunie à 3 reprises en 2019/2020, la Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat a mené plusieurs dossiers innovants, à commencer en octobre par l'organisation d'un premier week-end exceptionnel pour 50 d'entre eux à Clairefontaine, opération fédérale visant à valoriser les bénévoles qui œuvrent au quotidien au sein des clubs ([photo](#)) ! Les objectifs de ce moment : les remercier en leur offrant 2 journées inoubliables ; valoriser les « jeunes » bénévoles dans l'engagement ; et apporter une culture Foot aux futurs dirigeants du football amateur. La commission a également initié un projet de valorisation de 15 bénévoles de clubs de la Ligue (3 par District) avec le Service Communication.

Un 5 majeur au niveau FFF en fin de saison

Une fin de saison pleine de sourires ! Trois de nos arbitres ont en effet été promus au sein de la FFF pour la saison 2020/2021. Le Sarthois Guillaume Paradis ([lire son interview](#)) a accédé ainsi à la Ligue 2 (Arbitre Fédéral 2). Baptiste Soulard ([lire son interview](#)), de son côté, a rejoint Maël Messaoudi en D1 Futsal. Thomas Minier, enfin, a reçu le grade de Jeune Arbitre Fédéral (JAF) pour officier en U19 Nationaux et sur nos compétitions Seniors R2 ([lire son interview](#)). Des promotions prestigieuses annoncées en juin et auréolées ensuite de 2 très belles surprises en toute fin de saison : celle de notre arbitre international, le Lavallois Jérôme Brisard, en finale de la Coupe de la Ligue fin juillet, puis le même week-end, celle de Clémentine Dubreuil en demi-finale de la Coupe de France Féminine. Un grand bravo à eux et bien évidemment à leurs formateurs de l'ETRA et de la Commission Régionale des Arbitres (CRA).



Au-delà des habituels stages de rentrée, tests physiques et rendez-vous réguliers de nos pôles jeunes arbitres, le stage de notre Pôle Espoirs s'est déroulé les 16 et 17 novembre à Saint-Brévin ([photo](#)). Au programme : un travail de théorie essentiellement basé sur l'analyse de situations vidéos ; une grosse séance de PMA proposée par Didier Lefeuvre, successeur d'Yvonnick Simon, ou encore un rallye vélo tout en travaillant son endurance. Un stage ouvert par Philippe Lesage, pilote du Pôle, avait ouvert le stage.

Le PEF et la citoyenneté distingués



Réunie également 3 fois la saison dernière, la Commission Régionale PEF/Citoyenneté avait 4 objectifs : la lutte contre les violences ; la promotion du Téléthon ; l'observatoire des comportements et la lutte contre les discriminations. En lien avec l'ETR et le Service Communication, des initiatives de clubs ont été mises en avant ([photo de Mouzillon lauréat du Fondaction avec Les Herbiers](#)), via notamment la création de la "Performance régionale du mois". L'arbitrage des jeunes par les jeunes a aussi été encouragé. Enfin, le diagnostic du Programme Educatif Fédéral par le service civique Bastien Charbonnier a servi de base de travail pour la saison 2020/2021.

La mixité sportive au rendez-vous du CRT !

Dirigé depuis août 2019 par Natalie Vrigneau, le Centre Régional a poursuivi durant l'année son objectif principal de proposer l'ensemble de ses services et prestations (**salles de formation, hébergement, restauration et équipement sportifs**) au monde du Football. En effet, 70 % de son activité a été destinée aux clubs de la région et à leurs licencié(e)s, aux stagiaires de la formation professionnelle (BMF, BEF), aux éducatrices et éducatrices, aux stages de détections et aux nombreux bénévoles qui font fonctionner chaque semaine les commissions de la Ligue. L'équipe du CRT a eu le plaisir d'accueillir cette année l'équipe de France de Futnet (p. 7) et, de nombreux groupes sportifs comme



les rugbymans ou basketteurs pour les formations, mais également la gymnastique, l'escrime, la plongée et le triathlon sans oublier les jeunes espoirs du roller français. Encore une fois, la mixité sportive des publics participe donc à la dynamique tant appréciée de l'établissement ! Cette mixité sportive des publics participe à la dynamique tant appréciée de notre établissement. Un grand merci à tous ces groupes pour leur fidélité car c'est une année toute particulière marquée par le COVID-19 et des protocoles sanitaires strictes, et par la fermeture totale sur plusieurs mois pour cause de confinement (absence des scolaires notamment) qui entraîne inévitablement une chute significative du chiffre d'affaires.

FootStageAtlantique : un été pas comme les autres

Cependant, c'est avec fierté que l'équipe du Centre Technique a réussi à maintenir ses « STAGES DE FOOT » pendant la période estivale avec quelque 537 enfants qui, malgré le contexte sanitaire, ont pu participer à leur séjour préféré en juillet et août. L'équipe de la Ligue et celle de Défi Sport Management ont su s'adapter aux contraintes : afin d'assurer leur sécurité, une jauge avait été fixée à 70 enfants les 2 premières semaines, puis 90 les suivantes, avec le port du masque obligatoire dans l'ensemble du CRT. Comme chaque année, l'axe social a été mis en lumière sur le partenariat avec le Crédit Mutuel et Atlantique Habitation pour permettre à des enfants de participer aux stages à un tarif attractif. Une très belle réussite !



POLE ESPOIRS

Alors que le 28 août 2019, la génération 2006 faisait sa rentrée au Pôle Espoirs de la Ligue accompagnée par Franck Maufay, Ludovic Kück et Lucie Grenais, les 2 promotions disputaient leur tout premier test amical de la saison mi-septembre contre leurs homologues de la Ligue du Centre-Val de Loire ([voir sur notre site](#)). Après une double opposition face aux Bretons du FC Lorient, les jeunes ont également affronté le Pôle de Nouvelle-Aquitaine. Par la suite, des tests amicaux se sont joués sur les terrains de Ploufragan face à Ligue de Bretagne et une autre opposition face aux joueurs de la Ligue Occitanie entraînés par David Marraud. Sur leur temps libre, les garçons ont eu notamment la chance d'assister à un match de basket-ball de haut-niveau (Pro B).



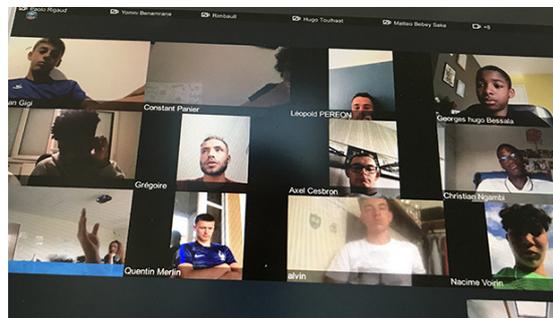
Génération 2005 : Voyage vers le monde la littérature

Après la découverte du milieu musical lors de la saison 2018-2019 avec la création d'un clip, les joueurs de la génération 2005 du Pôle Espoirs, se sont vus proposer un voyage vers le monde la Bande Dessinée, projet initié par Lucie Grenais (Coordinatrice scolaire et socio pédagogique du Pôle) auquel s'est greffé le service Communication de la Ligue dans le cadre du programme Open Football Club (dispositif de la Fondation du Football). « *Ce projet socio-pédagogique consistait à illustrer à travers un ouvrage les valeurs du football, indispensables à acquérir pour évoluer vers le monde professionnel mais surtout pour évoluer en tant qu'homme.* » précise Lucie Grenais. Un grand merci à la Municipalité de Divatte-sur-Loire et à son espace COOLture), ainsi qu'à la Maison Fumetti à Nantes.



Les jeunes toujours guidés... même à distance !

Le contexte sanitaire a naturellement eu des conséquences sur le quotidien du Pôle Espoirs et sur les 30 joueurs de retour chez leurs parents. Le staff composé de Franck Maufay, Ludovic Kück et Lucie Grenais, a donc dû faire preuve de créativité pour maintenir la relation avec les garçons tant sur le plan sportif que scolaire. Au-delà du programme de maintien de la condition physique, plusieurs ateliers ont marqué leur confinement ("Just Kids", jeu en ligne So Foot, Foot ensemble, cuisine, visios avec des anciens du Pôle) les jeunes n'ont pas eu le temps de s'ennuyer ! La démarche a été identique pour le recrutement de la promotion 2007, exceptionnellement sans concours régional, mais avec des entretiens avec les parents courant juin au CRT.





Beach-Vert 2020 : une édition exceptionnelle

Malgré des conditions sanitaires incertaines au sortir du déconfinement, la Ligue a choisi de maintenir sa tournée estivale à destination des communes... et cette année des clubs en "zone verte". Avec une jauge maîtrisée, des masques pour les encadrants et du gel à disposition, ce sont 11 étapes sur les 15 espérées qui ont pu se dérouler. Une bouffée d'air frais pendant 3 semaines du 6 au 24 juillet, avec 4 nouveaux sites découverts, dont 3 en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Avec plus de 900 enfants au rendez-vous et la présence de nos partenaires sur la majorité des journées (Harmonie Mutuelle, la Région Pays de la Loire, Ouest-France, le Crédit Agricole, BN et France 3), cette édition exceptionnelle a été une véritable réussite !

Des tirages "VIP" chez les partenaires de la Ligue !

Le 4ème tour de la Coupe de France est synonyme de remise des « maillots », et c'est donc plus de 160 représentants de clubs qui étaient réunis au siège du Crédit Agricole Anjou Maine au Mans le 16 septembre 2019. Le "guest" du jour était Richard Deziré, entraîneur du Mans FC, et son adjoint Stéphane Pichot. La Ligue a eu le plaisir d'accueillir un autre entraîneur, [Christian Gourcuff \(FC Nantes\)](#), le 2 octobre lors du tirage du 5ème tour de la Coupe de France au [Crédit Agricole Atlantique-Vendée](#) à Nantes (photo ci-contre). L'occasion de découvrir les affiches du 3ème tour de la Coupe de France Féminine aux côtés de Marthe Tholon, joueuse du collectif féminin du FC Nantes. Pour les tours suivants de la Coupe de France Féminine et Masculine, la tirage a été réalisé au sein des locaux de Volkswagen (partenaire de la FFF) à Mouilleron le Captif. Avec un taux de présence de plus de 90 % des représentants de clubs, la plupart en ont alors profité pour poser auprès du véritable trophée de la Coupe de France Féminine venu tout droit de la FFF !



Des moments d'échange en Coupes des Pays de la Loire

Concernant le tirage des 8èmes de finale de la Coupe des Pays de la Loire Féminine, ce sont 16 équipes qui avaient rendez-vous le 22 janvier 2020 chez notre partenaire, le Crédit Mutuel Loire-Atlantique Centre Ouest à Nantes afin de prendre connaissance des futures oppositions. Pour la Coupe des Pays de la Loire Seniors et la Coupe Seniors Futsal, ce sont François Rimbart (Directeur Général de Konica Minolta) et Pierrick Ordrenneau (Directeur Clientèle) qui nous ouvert les portes de leurs locaux afin de réaliser le tirage en présence de 2 internationaux tricolores du Nantes Métropole Futsal, Adama Dhee et Steve Bendali. Malheureusement quelques semaines avant l'arrêt de la compétition...



Nouveauté de la saison 2019-2020 : les services Informatique et Communication de la Ligue ont mis à la disposition des clubs un générateur d'affiche afin de créer un visuel à partager sur les sites et réseaux sociaux pour chaque tour de Coupes Régionales. Une autre manière aussi de valoriser nos partenaires.

"Tous pour un Football sans haine ni violence"



La crise sanitaire et le confinement de la mi-mars ont évidemment éclipsé ces 2 campagnes de communication. Et pourtant... Dès la mi-février, la communication de la Ligue avait déjà basculé en mode "crise" et surtout le plus mutualisée possible avec ses 5 Districts. Un premier communiqué avait donc été diffusé le 17 février, sur le thème des discriminations et de la violence dans le sport ([cliquez sur ce lien](#)), avant début mars une large campagne intitulée "Tous pour un Football sans Haine ni Violence" en étroite collaboration avec l'Union Régionale des Arbitres et l'Amicale Régionale des Educateurs (photo). Entre-temps, le premier communiqué concernant la crise du COVID-19 avait été publié le samedi 29 février 2020...

Nouveauté 2020 : l'application 100% Ligue



C'était en quelque sorte Noël après l'heure... En effet, début 2020 la Ligue de Football des Pays de la Loire a eu le plaisir de proposer [son application pour smartphone et tablette numérique](#) ! Un outil totalement gratuit - développé notamment par Bertrand Chesneau, Responsable informatique de la Ligue - à destination des licenciés (joueurs, dirigeants, arbitres, officiels) mais aussi à l'ensemble des passionnés (bénévoles, presse, partenaires...). Grâce à cette application, il est possible suivre toute l'actualité du football amateur, les calendriers et les résultats de chaque compétition en Pays de la Loire, ainsi que des contenus et les informations diffusées sur nos réseaux sociaux et l'actualité institutionnelle de la Ligue.

SYNERGIE : NOUVEAU PARTENAIRE DE LA LIGUE !



Synergie, société spécialisée dans l'Emploi, est devenue le 7 novembre 2019, l'un des nouveaux partenaires officiels de la Ligue en accompagnant notamment le championnat Régional 1 Féminines (**photo avec Patrice Martin et Florence Cormerais**). Quelques jours plus tard, les clubs concernés se sont vu remettre un jeu de 2 oriflammes aux couleurs du championnat « R1 Féminine Synergie ». Ce partenariat s'illustre également [par le biais d'une aide directe à la formation des éducatrices, dirigeantes et arbitres](#). Afin de continuer à développer et promouvoir, dans la lignée de la Coupe du Monde Féminine, l'ensemble de la pratique féminine.

ORANGE : DES DEBUTS DU EFOOT AUX U16



Déjà aux côtés de la Ligue pour accompagner nos Jeunes vers l'apprentissage des outils numériques, Orange Pays de la Loire est devenu l'un de nos partenaires officiels fin 2019 en accompagnant notamment [le premier tournoi de efoot](#) (**photo de la finale dans la boutique de Nantes le 23 novembre**). Pendant le premier confinement, un nouveau tournoi, cette fois à distance, a rassemblé [des centaines de joueurs de toute la Ligue](#). Enfin, Orange s'est inscrit en fin de saison sur les maillots des 12 équipes engagées dans le championnat U16, par le biais d'un bon d'achat de 500 euros destiné à fournir aux joueurs un équipement complet.

INITIATIVES : UNE AIDE POUR LES PROJETS ASSOCIATIFS



Partageant les mêmes valeurs associatives, Initiatives, entreprise située au Mans, a choisi de collaborer avec la Ligue début 2020, ([cliquez sur ce lien](#)). En effet, cette entreprise est née à la suite d'une réflexion menée par son créateur Franck Vallée : « les établissements scolaires et les associations avaient besoin chaque année de trouver des budgets pour financer leurs projets pédagogiques » et ce n'était pas chose facile ! Et c'est pour cela que depuis 1993, Initiatives conçoit et propose des solutions de collecte de fonds. Ce partenariat est donc une véritable plus-value pour les clubs bénéficiant d'une réduction sur les services proposés par l'entreprise.

REMISES INTERSPORT : RETOUR VERS LES CLUBS

Intersport, partenaire historique de la Ligue, est présent sur tout le territoire à travers sa quarantaine de magasins. Et pour la 2ème saison consécutive, notre partenariat a permis aux 24 équipes masculine et féminine promues au niveau Ligue de recevoir un bon d'achat de 500 euros (**photo de la remise en décembre 2019 au magasin de La Chapelle sur Erdre**). C'était déjà le cas depuis la naissance du partenariat avec les clubs de R1 Intersport (un bon de 400 euros de formation et 5 ballons pour chacune des 24 équipes engagées). Autre partenaire fidèle, Konica Minolta Centre Loire a continué de soutenir nos clubs via sa Fondation ([cliquez ici](#)).



REMATCH : CHAMPION DE LA REDIFFUSION !



Quel footballeur n'a jamais rêvé de revoir en vidéo ses plus belles actions ou ses plus beaux buts ? C'est ce que propose Rematch, nouveau partenaire numérique de la Ligue depuis novembre 2019 (**photo de l'AG à Vallet**). Gratuite, l'application permet à n'importe quel utilisateur d'immortaliser les moments forts d'un match, d'en obtenir un résumé automatique et de partager instantanément les vidéos depuis son smartphone ! Un réel outil de communication pour les clubs qui peuvent relayer ces vidéos sur leurs réseaux sociaux et site internet... et vendre la présence sur toutes ses vidéos à un sponsor. De nouveaux horizons au-delà du panneau-bord de terrain ou du sponsor-maillot !

FRANCE 3 PAYS DE LA LOIRE REJOINT OUEST FRANCE



Après nous avoir accompagné lors de la tournée "Fiers d'Etre Bleues" en avril 2019, la chaîne de télévision régionale est devenu l'un de nos nouveaux partenaires médias en septembre 2019, à travers notamment un espace offert chaque semaine dans son émission "Une semaine en ballon" (**capture d'écran**) tournée en grande partie vers le football amateur, du National aux divisions régionales en passant par la Coupe de France. France 3 Pays de la Loire nous a également fait confiance lors de la tournée Beach Vert 2020. De même que Ouest-France qui nous permet toujours une exposition accrue de nos événements vers les jeunes publics ainsi que des facilités d'abonnement pour l'ensemble des licenciés de la Ligue.

CHAMPIONNATS - MONTEES

A la suite de l'arrêt prématuré des Championnats en mars 2020, les Commissions Régionales d'Organisation des Compétitions de la Ligue ont pris acte des dispositions et des règles de départage actées :

- Par le Comité Exécutif de la FFF, [en sa réunion du 16 Avril 2020](#),
- Par le Comité de Direction de la LFPL, [en sa réunion du 04 Mai 2020](#).

Aucun titre de champion n'a donc été décerné à l'issue de la saison 2019/2020

Championnats Seniors Féminines - Montées en R1F-Synergie

Championnat Seniors Féminine R2 – Gpe A : **GF DU PAYS NOIR**

Championnat Seniors Féminine R2 – Gpe B : **FC NANTES 2**

Championnat U18 Féminin - **accession U19 Nationaux** : **FC NANTES**

Pas de montée en D2 Féminine en 2019/2020

Championnat Seniors Futsal - montée en D2 Nationale

Championnat R1 Futsal : **NANTES DOULON BOTTIERE FUTSAL**

Championnat R2 Futsal – Gpe A (**montée en R1**) : **AS LAVAL NORD**

Championnat R2 Futsal – Gpe B (**montée en R1**) : **FC ILE D'ELLE**

Championnat Seniors R3 - Montées en R2

Championnat Seniors R3 – Gpe A : **AC SAINT-BREVIN**

Championnat Seniors R3 – Gpe B : **OC CHEMILLE-MELAY**

Championnat Seniors R3 – Gpe C : **ES BLAIN**

Championnat Seniors R3 – Gpe D : **ES VIGNEUX**

Championnat Seniors R3 – Gpe E : **USLD LA CHAPELLE BM**

Championnat Seniors R3 – Gpe F : **ESMBB BRETIGNOLLES**

Championnat Seniors R3 – Gpe G : **ELAN GORGES**

Championnat Seniors R3 – Gpe H : **AS SEICHES-MARCE**

Championnat Seniors R3 – Gpe I : **AS TIERCE-CHEFFES**

Championnat Seniors R3 – Gpe J : **LE POIRE SUR VIE VF 2**

Championnat Seniors R2 - Montées en R1 Intersport

Championnat Seniors R2 – Gpe A : **ASI MURS-ERIGNE**

Championnat Seniors R2 – Gpe B : **FOYER TRELAZE**

Championnat Seniors R2 – Gpe B : **AC BASSE-GOULAINE**

Championnat Seniors R2 – Gpe C : **USSA VERTOU 2**

Championnat Seniors R2 – Gpe D : **LES SABLES FCOC**

Championnat Seniors R1 INTERSPORT - Montées en N3

Championnat Seniors R1 – Gpe A : **LE POIRE SUR VIE VF**

Championnat Seniors R1 – Gpe A : **AS SAUTRON**

Championnat Seniors R1 – Gpe B : **US SAINT-PHILBERT GL**

Championnat N3 PAYS DE LA LOIRE - Montée en N2

VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT

Championnat U16 ELITE - Montée en U17 Nationaux

USSA VERTOU et **SO CHOLET**

Championnat U18 ELITE - montée en U19 Nationaux

USSA VERTOU

EPOPEES EN COUPES NATIONALES



En recevant mi-décembre au 8e tour des professionnels (Caen), au stade Raymond-Kopa, les joueurs de Mûrs-Erigné (**photo**) ont réalisé le rêve de tous les amateurs en Coupe de France. Un peu plus tard, ce sont Challans et Sablé sur Sarthe qui ont poursuivi l'aventure jusqu'en 32e de finale.

En Coupe Gambardella-CA, l'AS Vieillevigne La Planche s'est offert une belle fête au 1er tour fédéral face à Laval, alors que l'USJA Carquefou a poussé le bouchon encore plus loin jusqu'en 16e après avoir dominé l'autre héros de cette édition, Le Mans Villaret. Le FC Nantes avait atteint les quarts de finale avant le confinement...

Enfin, en Coupe de France Féminine, alors que Nalliers, Orvault, Le Mans et Sablé avaient remporté la finale régionale, seules les Sarthoises ont pu accompagner l'ESOF La Roche jusqu'en 16e. En Futsal, 3 de nos équipes avaient atteint les 8e de finale : Nantes Métropole, Nantes Doulon et l'Association Nantaise.

AU SOUTIEN DU TELETHON



Début décembre 2019, plusieurs clubs se sont impliqués au soutien du Téléthon (cliquez ici). La Ligue avait notamment accompagné Savenay-Malville-Prinquiau en offrant sa structure gonflable pour ses 900 minutes de football. D'autres clubs se sont inscrits sur le site www.telethonfoot.fr : St-Sébastien FC, FC Bouaine Rocheservière, le FC Olonne Château, Le Mans Villaret, Louverné Sport, l'ES Segré et l'US Savigné-L'Evêque. Bravo à tous !

